

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 1^{er} mars, le Conseil Municipal s'est réuni à vingt heures trente, sous la présidence de Mr Jean- Marie Motte, Maire.

Convocation : mardi 22 février 2022

Etaient présents : Mesdames VANPOUILLE, FLEURY MORIN et MASQUELIN
Messieurs TESSIER, BLOT, GODIN, LINSEELE et BERTIN.

Etaient absents : P. GAVELLE donne pouvoir à J.M MOTTE
J. FOURNIER donne pouvoir à Th. BLOT

Secrétaire de séance : M. Louis TESSIER

Lecture du compte-rendu de la réunion du 23 novembre 2021, aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

TRAVAUX SIEGE La Queue d'Haye :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications, tranche III.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers de la commune, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

Cette participation s'élève à :

- ✓ en section d'investissement: 36 667.00 €
- ✓ en section de fonctionnement: 16 667.00 €

Il est convenu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- ✓ Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,

L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 61523 pour les dépenses de fonctionnement (FT)

Remarque :

- ✓ Chez M. Baudouin Owandj'Ahondo, des câbles et des armoires sont sur terrain privé.

PROJETS INVESTISSEMENTS 2021/2022 pouvant bénéficier de diverses aides, subventions (DETR/DSIL), fonds de concours et Département

M. le Maire propose au conseil municipal plusieurs projets pouvant bénéficier de diverses subventions et fonds de concours :

- Conservation du patrimoine
- Sécurisation des bâtiments et voies publiques
- Amélioration énergétique des bâtiments
- Sécurité des personnes
- Aménagements paysagers

Le conseil municipal charge et donne pouvoir à Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour l'octroi de subventions suivant les meilleurs plans de financement présentés.

APPROBATION RAPPORT de la CLECT :

Nouvelles attributions de compensation

SNA → Heubécourt-Haricourt : 62 536 € Heubécourt-Haricourt → SNA : 789 € (eaux pluviales)

CHATS ERRANTS :

La commune a signé une convention avec l'École du Chat, basée à Fourges. La commune versera une subvention de 300 €.

L'association se charge d'attraper les chats, les emmène chez le vétérinaire pour stérilisation et les remet à l'endroit où ils ont été trouvés.

A ce jour : 26 chats 18 à Haricourt 8 à Coupigny Total : 2 370 €

POINTS DES INVESTISSEMENTS :

- 1 Rue du Thuit : problème de communication avec la propriétaire
- Rue Chevreuse : voie partagée, réalisation décalée cette année
- Salle polyvalente : aménagement entrée extérieure gravillonnée et pose d'un aérotherme

COMMISSIONS :

- LEADER : subvention 50 000 € max. 4 projets ont été retenus
- SNA :
 - pacte de gouvernance approuvé
 - FISAC/ aide à destination des commerçants artisans, il reste des fonds.
 - La bibliothèque de Tourny est transférée à SNA.
 - Dépôts sauvages ont été multipliés par trois en 10 ans
 - 4% des produits alimentaires sont fabriqués sur le territoire
 - PCAET : réduction énergétique : EP, chauffage
- SIVOS : visite : serrure électrique, peinture au sol et sèche mains à air sont demandés, main courante à arrondir en son extrémité, réparer un bloc de prises, tailler l'oranger du Mexique.
- SIEVN : en cas d'une utilisation illégale, prévenir VEOLIA. Courrier avec les impayés va être envoyé en mairie.
- Atelier informatique démarre le 28 février, entre 8 et 9 personnes tous les 15 jours.
- SIGES
 - Agent du collège ARIANE ne voulait pas être vacciné
 - Toujours problème de participation financière de certaines communes.
 - 21 000 € pour changement des lampes de Marc Chagall en LED
 - César Lemaitre : ascenseur : 95 000 €
- Commission sociale : repas de Noël du 5 décembre 2021.
- Comité des fêtes : pas de Noël pour enfants et pas de galette à cause du COVID

URBANISME :

- DP ; 21 rue du parc pour photovoltaïques
- DP ; GAEC des 2 rives pour silo
- DP ; chemin rural de Tilly pour un garage

POT de DEPART Bernard et Louis TESSIER

Une « box » pour 2 personnes et des fleurs ont été offertes à chacun soit 126 € / agent

QUESTIONS DIVERSES :

- Estrade et mezzanine de la salle polyvalente : réparation prévue prochainement
- Incendie chez M et Me Allard à La Queue d'Haye
- Parking M. Lamotte : aménagement de son terrain pour les bennes
- Box à bouchons plastiques et liège à disposition dans la Mairie
- Toilettes rue du Parc : 1 neuf + lave mains + bouton poussoir
- Divers dons : Mr et Me Michel Jouyet : 500 € pour la commune et 200 € pour le comité des fêtes
- M. Caussin : 200 € pour la commune
- Idée émise : faire la 2e entrée du cimetière, en gravillons + alvéoles, comme à la salle polyvalente
- Elagage à prévoir dans le chemin des carrières
- Trous signalés chemin rural de Tilly en face de chez Me Bacquaert

« L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 20 »